

Le 6 février 2018

[Traduction]

Économie

M. Higgs : Selon Herb Emery, titulaire de la chaire sur l'économie régionale à l'Université du Nouveau-Brunswick, lorsque l'on accuse perpétuellement un déficit, cela commence effectivement à être inquiétant, car quelqu'un doit rembourser ce déficit, et, si le remboursement ne se fait pas fait au moyen de la croissance économique, les taxes et impôts augmenteront. Nous constatons que le gouvernement a continuellement augmenté les taxes et impôts, car c'est le seul moyen par lequel il a pu financer ses dépenses excessives.

Aujourd'hui, j'aimerais poser la question suivante au premier ministre : Le gouvernement espère-t-il seulement que l'économie connaîtra une croissance? Elle était au septième rang en 2016, au huitième rang en 2017 et elle se trouve maintenant au tout dernier rang avec Terre-Neuve-et-Labrador. S'agit-il du plan de croissance pour la province? Je pose la question au premier ministre aujourd'hui.

L'hon. M. Gallant : Contrairement au chef de l'opposition, lorsqu'il était ministre des Finances et qu'il procédait à des compressions dans les soins de santé et l'éducation, nous ne restons pas simplement à rien faire en espérant que l'économie croîtra. Nous travaillons de concert avec les gens du Nouveau-Brunswick afin d'investir de façon stratégique dans notre plan de croissance économique pluriannuel qui fait croître l'économie.

De 2011 à 2014, lorsque le chef de l'opposition s'occupait des finances, l'économie a reculé. Elle a reculé parce que le chef de l'opposition a privilégié un programme d'austérité. Nous privilégions un programme qui fonctionne pour tous les gens du Nouveau-Brunswick. En 2015, notre province s'est classée au troisième rang parmi les provinces du Canada pour ce qui est du taux de croissance économique le plus rapide. L'économie a encore progressé en 2016, à peu près au même taux que la moyenne canadienne. En 2017, selon les analystes, elle a poursuivi sa croissance, et, selon les prévisions, elle progressera de nouveau en 2018. Il n'y a aucun secret. L'austérité ne fonctionne pas. Les investissements dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick fonctionnent.

M. Higgs : Parfois on se demande si le premier ministre lit les journaux, s'il lit les rapports de cotation ou s'il comprend... Même dans son propre document du gouvernement, nous occupons le tout dernier rang avec Terre-Neuve-et-Labrador — le tout dernier —, nous avons connu un recul en 2016 et un autre en 2017 et nous avons encore reculé en 2018. Ce n'est pas un plan de croissance. Cela mènera tout droit à la catastrophe. Le premier ministre ne semble pas pouvoir écouter et dit : Je vous ferai payer plus de taxes et impôts et je dépenserai davantage sans obtenir de résultats. Que se passera-t-il? Nous nous enfoncerons de plus en plus. Avons-nous remonté la pente? Oui, nous avons remonté la pente. Le déficit recommence maintenant à augmenter.



J'aimerais comprendre ceci : Pourquoi le premier ministre ne semble-t-il tout simplement pas pouvoir comprendre les experts? Il ne semble pas pouvoir comprendre. M. Emery poursuit :

Nous n'avons peut-être pas le même accès au marché que nous avons, la Banque du Canada ne maintient peut-être pas les taux d'intérêt à un bas niveau, les jeunes du Nouveau-Brunswick ne sont peut-être pas nombreux à choisir de rester ici, ce qui fait que le vieillissement de la population commence à s'accélérer et les passifs, qui ne sont même pas inclus dans le déficit, augmentent. [Traduction.]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Gallant : Je me demande si le chef de l'opposition a écouté ce que notre gouvernement dit. Nous avons dit exactement ce qu'il vient de mentionner. Nous savons que l'accès aux marchés pourrait changer dans l'avenir. En conséquence, nous avons un plan dynamique pour investir dans notre plan de croissance économique pluriannuel qui aidera nos entreprises à être concurrentielles pour qu'elles puissent encore accéder au marché américain. Nous les aiderons à être concurrentielles et à percer d'autres marchés pour qu'elles puissent se diversifier dans le monde entier.

Je suis d'accord avec le député lorsqu'il dit que nous devons tenir compte des jeunes au Nouveau-Brunswick. C'est justement pourquoi, dans le budget actuel, nous avons augmenté de plus de 20 millions de dollars les investissements dans l'emploi chez les jeunes. C'est pour que nous puissions veiller à ce que nos jeunes restent ou reviennent ici et aussi pour que nous puissions ralentir le vieillissement de la population dans notre province. La solution est l'investissement dans les domaines prioritaires des gens du Nouveau-Brunswick. La solution n'est pas l'austérité, que le chef de l'opposition voudrait que nous privilégions.

M. Higgs : Je vais parler d'affaires dans une minute, mais je vais continuer à reprendre les paroles de M. Emery pour l'instant.

« Aussi longtemps que nous baignerons dans les discours politiques qui prétendent qu'un choix se présente, nous ne réglerons pas le problème », a-t-il dit, comparant la situation à celle de la crise de la dette grecque.

En raison des coûts du service de la dette, il faudra un jour prendre des décisions, et ce ne sera pas nous qui les prendrons, ce sera les agences de cotation et les prêteurs. [Traduction.]

Je demanderais ceci au premier ministre aujourd'hui : Écouterait-il les autorités qui disent autour de nous que le Nouveau-Brunswick emprunte une voie qui mène vers le bas? Toutes les autorités se tournent vers le Nouveau-Brunswick pour voir ce qu'il ne faut pas faire au Canada. Il faut alors tenir compte des statistiques. Nous occupons le tout dernier rang — le tout dernier. Pourtant, l'empereur continuera de dire que tout va bien, qu'il dépensera encore plus de l'argent des contribuables et que tout ira mieux.

Les experts ne peuvent pas tous avoir tort, et nous devons commencer à prêter attention à ce qu'ils disent. Le premier ministre commencera-t-il à y prêter attention?



L'hon. M. Gallant : Nous pouvons continuer le débat, s'il le veut, mais nous ne sommes tout simplement pas d'accord avec le chef de l'opposition. Nous ne sommes pas d'accord avec lui. Nous avons vu comment ses mesures d'austérité ont fonctionné pour la province. Elles ont donné lieu à un recul de notre économie. Elles ont nui à des services importants comme l'éducation et les soins de santé.

Nous ne nous faisons aucun scrupule. Nous disons que nous investissons davantage. Je sais que le chef de l'opposition ne veut pas que nous fassions cela et qu'il n'est pas d'accord, mais peu importe ce qu'il pense. Ce qui importe, c'est ce que nous pouvons faire pour améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Je sais que le chef de l'opposition veut le retour des mesures d'austérité au Nouveau-Brunswick. Je sais qu'il n'appuie pas le fait que nous investissons davantage. Cependant, je lui demanderais s'il veut mettre de côté le discours politique, comme il a mentionné, et nous dire d'où proviendraient les mystérieux 300 millions de dollars qu'il a inscrits dans le budget, qu'il devait trouver en tant que ministre des Finances. Je pensais que le chiffre était de 100 millions à 150 millions, mais il s'agissait en réalité de compressions de 300 millions qu'il doit expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick.

M. Higgs : Je me rends compte que dépenser et obtenir des résultats sont des sujets étranges pour le premier ministre. Cela ne fait aucun doute. Il a parlé des petites entreprises il y a quelques minutes. Je veux savoir si le premier ministre a pris connaissance des évaluations de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et de la note qu'elle a attribuée au gouvernement en matière de réduction de formalités administratives. Nous avons entendu le premier ministre en parler pendant son mandat. De fait, il a même adopté une mesure législative vide il n'y a pas longtemps selon laquelle la réduction des formalités administratives serait une priorité.

J'aimerais poser tout de suite la question suivante au premier ministre : Est-il au courant des notes en matière de réduction des formalités administratives que son gouvernement a reçues de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante depuis qu'il est arrivé au pouvoir? La FCEI est un groupe indépendant qui représente des milliers d'entreprises d'un bout à l'autre du pays et dans la province. Le premier ministre est-il au courant de la note qu'elle donne au gouvernement actuel? Si oui, pourrait-il me donner les statistiques? Merci beaucoup.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous travaillons très fort avec tous nos partenaires et tous les intervenants pour faire avancer les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, soit l'éducation, la santé et, bien sûr, la croissance économique. Nous travaillons avec nos petites entreprises, et c'est pour cette raison que notre budget, déposé la semaine dernière, permettra encore une fois de réduire leur taux d'imposition ici, au Nouveau-Brunswick. C'est la quatrième fois que les petites entreprises verront une telle réduction. Nous avons réduit de 44 % le taux d'imposition des petites entreprises depuis que nous formons le gouvernement.



En plus, lors du dépôt de notre budget, la semaine dernière, nous avons dévoilé le fait que nous investirons davantage pour aider nos petites entreprises du Nouveau-Brunswick à faire compétition à l'échelle internationale. Nous voulons les aider à trouver d'autres marchés autour du monde et, ainsi, à diversifier leurs marchés. Les petites entreprises sont importantes pour notre gouvernement, et nous travaillons avec elles afin d'obtenir des résultats.

[Traduction]

M. Higgs : Je vais dire au premier ministre quelles étaient les notes attribuées. Quand le premier ministre est arrivé au pouvoir, quand le gouvernement libéral actuel est arrivé au pouvoir, la note était B. Elle a été révisée à la baisse l'année suivante. Il n'y a pas eu de note parce que le bureau n'a rien produit en raison du licenciement de toute l'équipe qui travaillait réellement à la réduction des formalités administratives. Savez-vous quelle note a été attribuée par la suite? Elle a été abaissée à C-. Puis, l'année suivante, la note est passée à C+. Si la note est passée à C+, c'est parce que le gouvernement, pour mettre l'accent sur la réduction des formalités administratives, avait adopté des mesures législatives en ce sens ; la FCEI, accordant donc le bénéfice du doute au gouvernement, a affirmé : Le gouvernement se concentrera sur la réduction des formalités administratives.

Savez-vous quelle est la note en ce moment? Elle est de nouveau passée à C- parce qu'il ne s'agissait que d'une autre mesure législative sans substance et vide de sens. Il n'y avait que des paroles accompagnées d'aucune action. Il en est de même du côté des dépenses d'argent. Il n'y a que des paroles, et il n'y a que de l'argent qui sort des poches de tous les contribuables, mais il n'y a pas d'action — pas de résultats.

Je pose la question suivante au premier ministre : Peut-il nier les notes, attribuées par la voie d'une évaluation indépendante, qui font état du piètre rendement du gouvernement actuel pour ce qui est d'aider les petites entreprises et de veiller à ce que les formalités administratives soient bel et bien réduites? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Nous travaillons très fort avec nos partenaires dans les provinces maritimes afin de réduire et d'harmoniser nos règlements, et ce, dans le but d'aider nos petites entreprises et les entrepreneurs de la province.

Encore une fois, je rappelle que, lors du dépôt de notre dernier budget, nous avons dévoilé plusieurs initiatives qui aideront l'économie et les petites entreprises du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

Je ne comprends pas pourquoi le chef de l'opposition change de sujet. Pourquoi donc ne veut-il pas parler aux gens du Nouveau-Brunswick de son plan secret qui prévoit des compressions de 300 millions de dollars?



(Exclamations.)

L'hon. M. Gallant : Je ne trouve pas la situation comique.

Le chef de l'opposition a présenté un budget où il a écrit noir sur blanc qu'il trouverait 300 millions de dollars, mais il n'a pas voulu dire où ils les trouveraient. Nous croyons que les gens du Nouveau-Brunswick méritent de savoir, de la part d'un homme qui veut devenir le premier ministre de la province, où il exercerait des compressions pour trouver, dans le dernier budget qu'il a présenté en tant que ministre des Finances, les 300 millions.

Système d'éducation

M. Holder : La semaine dernière, j'ai demandé au ministre de l'Éducation à quel moment il a su que l'évaluation standardisée pour les 4^e et 10^e années avait été annulée. La question était simple. Nous n'avions besoin que d'une date. Toutefois, le premier ministre a pris la parole à la place du ministre, et nous n'avons pas obtenu de réponse. Essayons donc de nouveau. Le ministre doit dire aujourd'hui à la Chambre et aux gens du Nouveau-Brunswick à quel moment il a appris que l'évaluation avait été annulée. Donnez-nous une date.

L'hon. M. Kenny : Je remercie le député d'en face de la question. Comme vous avez pu le constater la semaine dernière, le premier ministre a très bien répondu. Il a même cité les propos du sous-ministre au sujet de ce qui est arrivé. Aujourd'hui, je veux mettre l'accent sur le fait que nos résultats aux examens sont en fait deux fois meilleurs. Nous sommes engagés dans la bonne voie.

Tous les jours, nous entendons des propos teintés de pessimisme — un pessimisme horrible. Les gens d'en face essaient toujours de trouver des aspects négatifs, mais je tiens à vous dire aujourd'hui qu'il se passe des choses positives en éducation. Il se passe des choses positives en santé mentale. Nous augmentons le budget, tandis que la bande de l'autre côté voulait le réduire. Il est vraiment frustrant d'essayer de communiquer un message positif quand les gens d'en face jouent toujours et constamment les prophètes de malheur.

Ce que je veux dire ici aujourd'hui, c'est que nous réalisons des progrès au chapitre de l'éducation. Nous travaillons de concert avec l'ensemble de nos éducateurs et éducatrices dans la province. Nous travaillons de concert avec les parents. Nous travaillons en collaboration avec les groupes. Nous le faisons aussi avec les gens d'affaires. Nous sommes engagés dans la bonne voie et nous sommes très fiers du bilan que nous établissons en matière d'éducation.

M. Holder : Voici ce que nous savons avec certitude. Des examens ont été annulés au printemps dernier, car nous savons qu'ils n'ont pas eu lieu. Supposons un instant que le ministre maîtrisait bien son dossier et qu'il en était au courant. Les gens du Nouveau-Brunswick ne comprennent pas pourquoi ils n'ont appris que le 19 janvier que les résultats n'étaient pas disponibles. Puis, le 19 janvier, il a été annoncé que le ministère de l'Éducation ne pouvait pas immédiatement dire ce qui en était des résultats pour les 4^e et 10^e années, sans que mention ne soit même faite que les examens avaient en fait été annulés. Ce n'est que quatre jours plus tard que le gouvernement a admis qu'il y avait eu annulation des examens, et, comme nous



l'avons entendu l'autre jour, le gouvernement a une fois de plus attribué la situation à un manque d'effectif. Pourquoi y a-t-il eu un retard de quatre jours? Pourquoi le ministre n'aurait-il pas pu nous dire sur-le-champ, le 19 janvier, que les examens avaient été annulés au printemps dernier?

L'hon. M. Kenny : Je répète, songez au personnel du ministère de l'Éducation qui s'est investi sans réserve pour veiller à ce que nous réalisons des progrès. Vous remarquerez que, contrairement au gouvernement précédent, nous travaillons avec les gens en question. Nous sommes témoins aujourd'hui des tentatives que font les gens de l'opposition pour réaliser des gains politiques pour veiller à ce que... Ils disent que tout est catastrophe et calamité en éducation. Je dois aussi répéter que nous faisons, année après année, des investissements sans précédent en éducation et que nous injectons de l'argent aux bons endroits pour progresser. On juge l'arbre à ses fruits. Nous avons effectivement réussi à améliorer nos résultats pour la première fois en six ans. Nous sommes très contents de notre bilan en matière d'éducation.

Il est vraiment très frustrant d'entendre, tous les jours, le pessimisme à tous les égards alors que nous investissons, en fait, aux bons endroits pour faire progresser le Nouveau-Brunswick. Nous y arriverons en collaborant, en travaillant en équipe de ce côté-ci et en travaillant avec tous les gens du Nouveau-Brunswick pour optimiser nos investissements et les faire aux bons endroits.

M. Holder : Quelque chose ne tourne pas rond ici aujourd'hui. Si nous n'obtenons pas de meilleurs résultats, c'est parce que nous n'avons même pas évalué les élèves des niveaux scolaires dont je parlais. Les examens ont été annulés au printemps dernier, et quand tout le monde cherchait des résultats à l'automne, on nous a dit qu'ils seraient bientôt disponibles. Personne ne s'est jamais donné la peine de nous dire que les examens avaient été annulés.

À l'heure actuelle, on nous dit que plus de 10 000 élèves devraient passer les examens au cours du printemps. Le ministre de l'Éducation informera-t-il la Chambre aujourd'hui de la date exacte où les examens se dérouleront? Si nous n'obtenons pas de date exacte aujourd'hui, les gens du Nouveau-Brunswick ne peuvent alors qu'arriver à la conclusion suivante : le gouvernement actuel traîne encore les pieds.

L'hon. M. Gallant : L'opposition parle de palabres politiques. Le ministre a parfaitement raison : des résultats d'examen sont publiés, nos enfants travaillent fort et font des progrès et les efforts acharnés de nos éducateurs et éducatrices portent des fruits. Ce qui est réalisé au sein du système mérite d'être applaudi ; pourtant, les parlementaires d'en face se lèvent et se demandent : Comment pouvons-nous créer une sorte de théorie du complot à l'égard de la situation?

Je pense qu'il est important de souligner encore une fois les propos du sous-ministre au sujet d'une prétendue ingérence politique concernant le système scolaire. Il a dit que les allégations étaient absolument non fondées et a ajouté ce qui suit :

« Le retard a été provoqué par des problèmes de dotation qui touchaient le groupe relativement petit d'employés qui travaillent dans le domaine en question » [...]



« La conception des évaluations pour des groupes d'âge précis représente un travail complexe et spécialisé qui ne peut pas être accompli par des personnes qui ne possèdent ni l'expertise ni l'expérience appropriée. Par conséquent, quand des problèmes de dotation surviennent, ils peuvent être difficiles à régler. » [Traduction.]

Il ne faudrait pas essayer, comme le font les gens de l'opposition, d'avancer des théories du complot chaque fois qu'on veut réaliser des gains politiques. Nous devrions nous réjouir de l'amélioration des résultats des évaluations de nos enfants et en remercier les éducateurs et éducatrices.

Anciens combattants

M. B. Macdonald : Eh bien, le meilleur ami du premier ministre Gallant, le premier ministre fédéral Justin Trudeau, a dit cette semaine que les anciens combattants canadiens « en demandent plus que ce que nous sommes en mesure de donner ». Il s'agit de propos choquants et inacceptables. Je vous assure que nous, de ce côté-ci de la Chambre, ne sommes pas du même avis. En fait, nous condamnons les propos du premier ministre fédéral. Voilà pourquoi, il y a quatre ans, nous avons travaillé très fort pour adopter une définition progressiste et inclusive du terme « ancien combattant », qui comprend les gardiens de la paix et les anciens combattants de l'ère moderne, et nous l'avons inscrite par voie législative dans la *Loi sur la Fonction publique*.

Ma question s'adresse au premier ministre et au ministre responsable des Affaires militaires. Se joindront-ils à moi pour condamner les propos choquants que le premier ministre fédéral a tenus à l'égard de nos anciens combattants, et informeront-ils la Chambre des progrès qu'ils ont accomplis pour veiller à ce que les gardiens de la paix et les anciens combattants de l'ère moderne, selon la définition qu'en donne la *Loi sur la Fonction publique*, se voient accorder la priorité dans les hôpitaux d'anciens combattants au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Horsman : En tant que ministre responsable des Affaires militaires, je suis très fier de travailler en étroite collaboration avec les militaires de l'ensemble du Nouveau-Brunswick, qu'ils soient réservistes ou membres de la force régulière.

Je peux vous dire que nous travaillons continuellement avec la BFC Gagetown, le foyer de l'armée. Nous continuerons de collaborer avec la BFC Gagetown afin d'améliorer la qualité de vie — pas tant pour les militaires comme tels, car les questions militaires relèvent du fédéral, comme l'a mentionné le député d'en face —, et nous voulons nous concentrer sur les familles. Quand les conjoints partent pour aider à servir et à protéger notre province et notre pays, nous voulons aider les familles et faire en sorte que des emplois soient offerts. Nous voulons faire en sorte que le système d'éducation et le marché du travail leur offrent de belles perspectives. Nous continuerons à collaborer avec nos familles de militaires de la BFC Gagetown et des quatre coins du Nouveau-Brunswick.

Je suis très fier, dis-je bien, d'être le ministre responsable des Affaires militaires.



M. B. Macdonald : Au Canada, il y a une unité militaire pour laquelle j'ai beaucoup de respect et dont la devise dit des actes qu'ils valent plus que les paroles. Nous entendons de la part du ministre d'en face un flot de paroles ; toutefois, il y a absence d'action.

Le ministre croit-il que les anciens combattants du Nouveau-Brunswick en demandent plus que ce que nous sommes en mesure de donner? Les parlementaires d'en face s'engageront-ils dès aujourd'hui à faire en sorte que les anciens combattants du Nouveau-Brunswick, selon la définition qu'en donne la *Loi sur la Fonction publique*, se voient accorder la priorité dans les hôpitaux d'anciens combattants du Nouveau-Brunswick? Prendront-ils maintenant un tel engagement fondamental? Pour autant que je sache, le ministre n'a rien fait à l'égard du problème que j'ai soulevé auprès de lui il y a plus de trois ans.

L'hon. M. Horsman : Il me semble très ironique que le député d'en face... Je tiens à le remercier de ses années de service, mais, encore une fois, les gens d'en face n'ont rien accompli non plus pendant les quatre années où ils étaient au pouvoir.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre. À l'ordre. Je rappelle à l'ordre le député de New Maryland-Sunbury.

L'hon. M. Horsman : J'ai rencontré le député d'en face au sujet d'un certain nombre de questions.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac. Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac.

L'hon. M. Horsman : J'ai eu l'occasion de rencontrer le député d'en face pour discuter d'un certain nombre de questions, et je continuerai de travailler avec toute personne qui a des difficultés à traiter de questions liées aux militaires.

Encore une fois, le député d'en face sait que, dans un contexte militaire, la défense est de compétence fédérale, mais, en tant que gouvernement au Nouveau-Brunswick, nous continuerons d'aider les familles des gens qui servent notre pays et qui sont les artisans du respect que nous ressentons et de la liberté dont nous jouissons dans notre province. J'étais fier que le premier ministre ait amené son caucus à la BFC Gagetown. Nous avons rencontré les militaires sur les lieux, et ils étaient très fiers. Ils ont dit qu'ils n'avaient traité avec aucun autre gouvernement aussi ouvert à la communication et au dialogue.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de New Maryland-Sunbury.

L'hon. M. Horsman : Je suis donc très fier. Merci.

M. B. Macdonald : L'argument qui justifie votre inaction par la nôtre est plutôt faible. J'aimerais énumérer quelques-unes des mesures que nous avons prises lorsque nous formions le



gouvernement. Nous avons instauré l'Autoroute des héros au Nouveau-Brunswick. Nous avons instauré la Journée des services d'urgence. Nous avons introduit au Nouveau-Brunswick le programme Du régiment aux bâtiments afin d'aider les anciens combattants dans leur transition. Nous avons réduit les impôts fonciers ayant trait à la Légion. Nous avons obtenu l'entrée libre dans les parcs provinciaux pour les premiers intervenants. Nous avons établi un numéro sans frais pour tous les anciens combattants du Nouveau-Brunswick ; c'est un programme, je tiens à le souligner, que le ministre actuel a éliminé.

Nous avons entendu son chef à Ottawa nous dire que les anciens combattants en demandent plus que ce que nous sommes en mesure de donner. Pourtant, dans la province, les anciens combattants qui ne sont pas inclus dans la définition traditionnelle que donne le gouvernement fédéral du terme « ancien combattant » ne sont pas admis aux hôpitaux d'anciens combattants. Je demande au ministre de prendre un engagement maintenant, aujourd'hui même, pour faire en sorte que les anciens combattants du Nouveau-Brunswick, tels que définis dans la *Loi sur la Fonction publique*, se voient accorder la priorité dans nos hôpitaux d'anciens combattants. Passons à l'action.

L'hon. M. Horsman : Je félicite le député d'en face pour ce que les gens d'en face ont fait pour aider les familles de militaires et les gens en service. Bien fait pour eux.

Nous avons nous aussi réalisé un grand nombre de choses par le truchement du programme Du régiment aux bâtiments. Nous avons en outre accompli un certain nombre de choses relatives aux permis de conduire pour permettre aux gens qui prennent leur retraite des forces armées d'obtenir leur permis de conduire. Ils peuvent se rendre directement à Services Nouveau-Brunswick, et le processus est simple. Nous sommes très fiers de ce qui a été réalisé à cet égard. Encore une fois, nous avons rencontré à maintes reprises le colonel à la BFC Gagetown et les membres des forces armées de l'ensemble de la province. Nous avons travaillé en collaboration avec nos filiales de la Légion pour les aider à réaliser des projets avec le MTI ou avec de l'argent de la SDR, et nous continuons à le faire. Notre cénotaphe provincial est situé à quelques pas d'ici. À cet endroit se trouve le tout nouveau cénotaphe provincial, reflet de l'engagement pris par notre gouvernement, et dont je suis très fier. Nous continuerons de travailler avec nos forces armées, et je suis très fier, dis-je bien, des bonnes relations que nous entretenons avec la BFC Gagetown et toutes les unités de la Réserve des quatre coins de la province.

[Original]

Contrats du gouvernement

M. Coon : Le gouvernement donne par contrat à Croix Bleue Medavie la gestion de deux programmes de médicaments. Pour la prochaine année, le Nouveau-Brunswick devra déboursier plus de 200 millions de dollars pour le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et pour le régime d'assurance médicaments. L'année dernière, lors d'une réunion du Comité permanent des comptes publics, le sous-ministre de la Santé m'a dit que Croix Bleue Medavie avait reçu 6,8 millions de dollars pour la gestion de ces deux programmes



de médicaments. Recevra-t-elle encore la même somme cette année pour gérer ces deux programmes publics?

L'hon. M. Bourque : J'apprécie la question. Ce que je peux dire, c'est que Croix Bleue Medavie s'occupe effectivement du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et fait un bon travail. Soit dit en passant, ce travail est complètement séparé de Services de santé de Medavie. Je tiens à le préciser et je pense que c'est toujours bon de le rappeler.

Pour ce qui est du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick, je pense que les montants sont similaires et je vous reviendrai avec plus de précisions par rapport à cela, car, pour le moment, je ne suis pas en mesure de donner la réponse exacte.

[Traduction]

Je prends note de la question.

M. Coon : Contrairement au contrat conclu avec Medavie pour gérer Ambulance Nouveau-Brunswick et nos services de santé extra-muraux, les contrats de plus de 6 millions de dollars conclus avec Medavie pour que l'organisme gère nos programmes publics de médicaments n'ont jamais été rendus publics, jamais. Nous ne savons pas si Medavie doit atteindre des objectifs ou des indicateurs de rendements clés. Nous ne savons pas si ces contrats prévoient des primes pour Medavie. Nous ne connaissons même pas la date d'expiration de ces contrats. Le ministre de la Santé rendra-t-il publics les contrats conclus avec Medavie pour le Plan de médicaments sur ordonnance et le régime d'assurance médicaments du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Bourque : Je peux dire — et cela m'a effectivement été confirmé par la porte-parole de l'opposition en matière de santé — qu'il s'agit d'une question totalement distincte du partenariat avec Medavie à propos des services extra-muraux, d'Ambulance Nouveau-Brunswick et de Télé-Soins. Il s'agit simplement d'une formalité administrative effectuée par Medavie pour ce qui est du Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick. Comme je l'ai dit, la question est tout à fait distincte. Encore une fois, j'examinerai la question plus en profondeur. Je dois prendre note de la question.

M. Coon : Je cherche seulement à obtenir du ministre qu'il s'engage à rendre publics les contrats qui ont été conclus avec Medavie pour que l'organisme administre nos plans de médicaments sur ordonnance. C'est très simple. Ces contrats ont été signés précisément pour que l'organisme administre les deux plans de médicaments sur ordonnance — les deux plans — au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous n'avons jamais vu les contrats. Ils n'ont jamais été rendus publics. Nous ne savons pas ce qu'ils contiennent.

Nous ne savons pas si Medavie doit respecter des indicateurs de rendement clés, si des primes sont prévues dans les contrats — nous ne connaissons même pas, comme je l'ai dit, la durée de ces contrats ni leur date d'expiration — ou si le ministère prévoit examiner le rendement de Medavie quant à son administration de ces programmes de médicaments. La question suivante



s'adresse au ministre : S'engagera-t-il à rendre publics ces contrats visant l'administration des programmes provinciaux de médicaments?

L'hon. M. Bourque : Comme je l'ai dit, nous sommes très fiers du travail que nous accomplissons avec Medavie, et cela comprend nos partenariats en ce qui a trait au Programme extra-mural, ainsi que le regroupement de services fournis par Ambulance Nouveau-Brunswick et Télé-Soins 811. Nous sommes aussi fiers du fait que Medavie administre le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick. La compagnie accomplit un travail formidable, et nous sommes fiers de collaborer avec une compagnie du Nouveau-Brunswick qui est considérée à l'échelle du pays parmi les meilleures compagnies du secteur. Encore une fois, comme je l'ai dit, je prends note de la question. Je l'examinerai plus en profondeur et je reviendrai avec une réponse. Merci beaucoup.

Anciens combattants

M. Jeff Carr : J'aimerais revenir en arrière et prendre la suite de mon collègue de Fredericton-Ouest—Hanwell et faire le suivi auprès du vice-premier ministre. Ici, à l'Assemblée législative, nous discutons de la vie de nos anciens combattants, et le vice-premier ministre avait l'occasion de profiter de ce moment pour parler respectueusement de nos anciens combattants au lieu de se servir des paroles creuses de son ancien voisin à la Chambre et de parler de ce que d'autres personnes ont fait ou n'ont pas fait dans le passé. Il devrait avoir honte. Il est fils de militaire, tout comme moi. Nos familles sont des familles d'anciens combattants qui ont donné leur vie pour protéger notre pays. Comme mon collègue l'a demandé, je veux savoir ceci aujourd'hui : Le ministre soutient-il nos anciens combattants ou soutient-il Justin Trudeau?

L'hon. M. Horsman : Je ne comprends pas où veut en venir le député de New Maryland-Sunbury. Moi aussi, je suis très fier de faire partie d'une famille de militaires et j'ai grandi à la BFC Gagetown. Je suis très fier que mon père ait servi pendant 33 ans. Nous avons été affectés à Oromocto pendant toute sa carrière. Je continue de remercier les membres de nos forces armées, tant ceux qui travaillent à l'étranger qu'au pays, et nous continuons de les remercier pour le service qu'ils fournissent.

Nous voulons concentrer nos efforts sur les familles des militaires pour qu'elles puissent avoir de meilleurs soins de santé, une meilleure éducation et de meilleurs emplois ici pendant que les militaires sont ailleurs pour servir et préserver les libertés dont jouissent les gens de ce pays. Que le député d'en face dise que je ne suis pas fier des forces armées... Nous, de ce côté-ci, en sommes certainement fiers, comme nous l'avons mentionné à maintes reprises. Nous avons même emmené notre caucus voir le colonel à la BFC Gagetown pour que ce dernier puisse montrer la vie militaire aux personnes qui ne la comprennent peut-être pas, mais moi, je la comprends certainement. Merci.

M. Jeff Carr : La réponse est un simple oui ou non. Le ministre soutient-il les anciens combattants et leurs soins de santé ou soutient-il Justin Trudeau?

L'hon. M. Horsman : Je veux dire au député d'en face que nous continuerons d'aider tous les membres des forces armées et nos anciens combattants. Nous continuerons de le faire.



Encore une fois, nous avons parlé avec notre député fédéral ici dans la région de Fredericton. Nous continuerons de lutter en faveur de nos familles de militaires et de nos anciens combattants. Je suis très fier d'avoir vécu et connu la vie d'une famille de militaires. J'ai vu ce que les hommes et les femmes font pour se sacrifier chaque jour, tant à l'étranger qu'au pays, afin de préserver les libertés dont jouissent les gens de notre magnifique pays. Je peux vous dire que nous sommes ouverts à tout. Nous continuons de rencontrer nos anciens combattants. Nous continuons de rencontrer les membres de nos filiales de la Légion.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Gagetown-Petitcodiac et je lui donne un avertissement.

L'hon. M. Horsman : Nous continuons d'investir dans le Centre de ressources pour les familles des militaires à Oromocto. Nous continuons d'y investir. Comme le député d'Oromocto-Lincoln-Fredericton le sait, nous continuons d'investir et d'aider ces familles. Nous concentrerons nos efforts sur les familles des militaires.

M. Jeff Carr : Je n'ai pas besoin d'une longue explication tirée des points à faire valoir du ministre. Nous savons ce que nous devons faire ici. Nous savons qui nous devons soutenir. Cependant, lorsque le vice-premier ministre profite de l'occasion pour répondre et qu'il blâme ceux qui n'ont pas fait ceci ou cela dans le passé, cela constitue un manque de respect pour les hommes et les femmes qui ont porté l'uniforme dans le passé, qui le portent aujourd'hui et qui le porteront dans l'avenir. Je n'ai pas besoin des points à faire valoir.

Le premier ministre fédéral Justin Trudeau a dit que les anciens combattants en demandaient plus que ce que nous étions en mesure de donner. Le vice-premier ministre croit-il que Justin Trudeau a raison, ou défendra-t-il les anciens combattants de ce pays?

L'hon. M. Gallant : Je pense que c'est quelque peu regrettable que les gens d'en face envisagent ainsi la situation. Tout le monde dans cette Assemblée législative encourage très fortement nos militaires ici au Nouveau-Brunswick et d'un bout à l'autre du pays, ceux et celles qui servent à l'étranger et ceux et celles qui servent ici, au pays. Tout le monde dans cette Assemblée législative comprend les sacrifices que les militaires font et reconnaît ce qu'ils accomplissent quotidiennement pour notre pays. Que le député d'en face tente d'insinuer le contraire est regrettable. Il sait que le vice-premier ministre a vraiment à cœur les familles des militaires qui sont ici et les personnes qui servent dans les forces armées, tout comme nous savons que les gens d'en face ressentent la même chose. J'inviterais certainement les gens de l'opposition à essayer de respecter davantage le décorum pendant le débat et de respecter tous les parlementaires dans cette pièce.

Je peux vous dire une chose dont nous sommes très contents, et c'est que le gouvernement Trudeau investit des millions et des millions de dollars à la BFC Gagetown. Nous continuons de travailler avec le gouvernement fédéral pour que les forces armées soient fortes.

Le président : Le temps prévu pour la période des questions est écoulé.

